

→ Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Publics concernés :

- Professionnels de la petite enfance
- Assistants Maternels et salariés du Particulier Employeur.

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

- Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.

Profil(s) Formateur(s) :

Psychomotricienne

Réussite & Satisfaction :

Satisfaction 2024: 9.0/10

Profil et pré-requis :

Aucun pré-requis

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Etre en mesure d'identifier les risques liés à son activité professionnelle et de mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

Contenus et durée de la Formation :

► 3 jours (21h)

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psychosociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques
- dans les déplacements au sein du domicile et entre les domiciles.
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et les réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et les structures de référence en termes de sécurité et de prévention des risques professionnels.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Les apports théoriques seront ponctués de jeux de mise en pratique et de visionnage de petits films.
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.

- Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.

- Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

Formation prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur et les assistants maternels.

Tarif individuel: 525€